



16ème législature

Question N° : 7497	De M. Matthieu Marchio (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Enfance, jeunesse et familles
Rubrique > démographie	Tête d'analyse > Politique de natalité	Analyse > Politique de natalité.
Question publiée au JO le : 25/04/2023 Date de changement d'attribution : 19/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Matthieu Marchio attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'inquiétante évolution des naissances et des décès en France. Pendant que le nombre de décès en France ne cesse de croître, celui des naissances ne cesse de diminuer. En effet, entre 2017 et 2022, La France est passée de 770 000 naissances à 723 000, soit une baisse de 6 %. Dans la région Hauts-de-France, cette baisse est encore plus significative, avec 70 700 naissances en 2017 et 63 700 naissances en 2022, ce qui correspond à une diminution de près de 10 % des naissances en 5 ans. Cette situation pourrait avoir des conséquences sur le renouvellement des générations, qui est crucial pour l'avenir de la France. M. le député souligne la charge financière de plus en plus importante qui pèse sur de nombreux Français et les empêche de réaliser leur souhait d'avoir des enfants. Pour alléger la charge financière sur les familles, il défend l'instauration d'une part fiscale pour le deuxième enfant. Une politique nataliste est un choix de société que seul le Gouvernement peut soutenir avec des aides en matières fiscales ou des subventions afin de faciliter la vie de millions de familles. Dans cette situation critique, il souhaite savoir s'il envisage de mettre en place une politique ambitieuse de natalité pour le pays.